

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, 68, rue des Fabriciens (à la place du Tricton) TOURCOING, rue VERTE, 55

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. Nord et départements limitrophes Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs L'abonnement continue sans avis contraire.

PRIX DES ANNONCES Les annonces sont reçues aux bureaux d'un journal et à l'Agence Havas place de la Bourse, 10. ANNONCES 0 fr. 25 la ligne RECLAMES 0 fr. 75 — FACETS DIVERS 1 fr. 00 LOCALES 4 fr. 00

Le Voyage de Russie

Le voyage de M. Félix Faure en Russie est décidé. La date en est fixée. Et nous le gouvernement présentera à la Chambre une demande de crédit de 500.000 francs destinée à faire face aux dépenses du déplacement.

Si, jusqu'à ce jour, la controverse était permise sur la nécessité ou l'opportunité de ce voyage, ou encore sur les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer, il convient d'écarter toute discussion, de renoncer à toute discussion, aujourd'hui qu'une décision a été prise, sur laquelle il serait impossible de revenir.

Les termes de l'invitation adressée par l'empereur Nicolas II à M. Félix Faure, ne permettent pas à celui-ci de la décliner. Le voyage à Péterhoff est la suite naturelle et la conséquence logique de la visite du Czar à Paris. C'est la confirmation définitive de l'alliance franco-russe. Et c'est manifestement l'accomplissement des deux pays n'est pas inutile au lendemain d'événements extérieurs qui, en refroidissant quelque peu l'enthousiasme français en faveur de la Russie, ont menacé d'altérer l'union sacrée et d'empêcher d'être formée une alliance en laquelle nous avons mis de patriotiques espérances.

Il était loisible, auparavant, à notre diplomatie, d'orienter dans une ou l'autre sens cette alliance en faveur ou contre notre politique étrangère. Gambetta ne cachait pas ses sympathies pour l'Angleterre, la terre classique de la liberté, et il rêvait d'associer les deux grands nations française et anglaise dans une solidarité générale, pour la défense du droit des peuples et de la justice internationale.

M. Félix Faure, qui avait entrepris cette œuvre hardie et grandiose de recueillir le domaine colonial de la France et qui s'était consacré à l'œuvre de la grande terre, est-elle et jalouse, avait tourné les yeux vers l'Allemagne et conclu, avec M. de Bismarck, une entente qui allait ouvrir les yeux Anglais à quitter l'Europe, pour se consacrer à l'œuvre de la grande terre, et à assurer la paix de l'Europe.

Après tout, l'alliance franco-russe est faite. Elle a été conclue, elle est définitive. Les diplomates qui, par leurs manifestations réitérées du sentiment des peuples. Dans cette Europe où tant de nations nous sont hostiles, la Russie a été à peu près la seule à nous témoigner de l'intérêt et de la sympathie. Les Français n'ont point oublié l'intervention générale et décisive du Czar Alexandre III en 1870, quand l'Allemagne projeta de nous envahir et de nous déposséder de notre territoire. Les intérêts de nos pays, en ne se trouvant nulle part en opposition, leur permettent d'associer leurs forces et leur influence pour contrebalancer la puissance de l'Allemagne et assurer la paix de l'Europe.

L'alliance franco-russe est donc, en tout, le consentement de la France tout entière, la base de notre politique étrangère. Elle entraîne pour nous d'inévitables obligations. Et la visite de M. Félix Faure au Czar Nicolas nous paraît être une de celles auxquelles nous aurions eu mauvaise grâce à nous soustraire.

Les Dérèglements

Conseil des Ministres

Le voyage de M. Félix Faure, qui a été décidé, a été l'objet d'une discussion au conseil des ministres. Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La Chambre

La séance est ouverte à 9 h. 30 sous la présidence de M. Rouvier. M. Marcel Sembat, ministre de l'Intérieur, a présenté un projet de loi relatif à la décentralisation.

La CRISE AGRICOLE

Le projet de loi relatif à la décentralisation a été discuté. M. Delcassé a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

Les Dérèglements

Conseil des Ministres

Le voyage de M. Félix Faure, qui a été décidé, a été l'objet d'une discussion au conseil des ministres. Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La Chambre

La séance est ouverte à 9 h. 30 sous la présidence de M. Rouvier. M. Marcel Sembat, ministre de l'Intérieur, a présenté un projet de loi relatif à la décentralisation.

La CRISE AGRICOLE

Le projet de loi relatif à la décentralisation a été discuté. M. Delcassé a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La Commission d'enquête SUR PANAMA

La déposition de M. Le Poittevin

M. Le Poittevin a déposé son rapport sur le scandale de Panama. Il a exposé les faits et les responsabilités. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La déposition de M. Le Poittevin

M. Le Poittevin a déposé son rapport sur le scandale de Panama. Il a exposé les faits et les responsabilités. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La déposition de M. Le Poittevin

M. Le Poittevin a déposé son rapport sur le scandale de Panama. Il a exposé les faits et les responsabilités. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La déposition de M. Le Poittevin

M. Le Poittevin a déposé son rapport sur le scandale de Panama. Il a exposé les faits et les responsabilités. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La déposition de M. Le Poittevin

M. Le Poittevin a déposé son rapport sur le scandale de Panama. Il a exposé les faits et les responsabilités. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La déposition de M. Le Poittevin

M. Le Poittevin a déposé son rapport sur le scandale de Panama. Il a exposé les faits et les responsabilités. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La déposition de M. Le Poittevin

M. Le Poittevin a déposé son rapport sur le scandale de Panama. Il a exposé les faits et les responsabilités. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

Les Dérèglements

Conseil des Ministres

Le voyage de M. Félix Faure, qui a été décidé, a été l'objet d'une discussion au conseil des ministres. Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La Chambre

La séance est ouverte à 9 h. 30 sous la présidence de M. Rouvier. M. Marcel Sembat, ministre de l'Intérieur, a présenté un projet de loi relatif à la décentralisation.

La CRISE AGRICOLE

Le projet de loi relatif à la décentralisation a été discuté. M. Delcassé a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

Les Dérèglements

Conseil des Ministres

Le voyage de M. Félix Faure, qui a été décidé, a été l'objet d'une discussion au conseil des ministres. Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

La Chambre

La séance est ouverte à 9 h. 30 sous la présidence de M. Rouvier. M. Marcel Sembat, ministre de l'Intérieur, a présenté un projet de loi relatif à la décentralisation.

La CRISE AGRICOLE

Le projet de loi relatif à la décentralisation a été discuté. M. Delcassé a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

LES Comités de secours de St-Etienne et M. Levallant

Le comité de secours de St-Etienne a tenu une séance. M. Levallant a exposé les raisons de ce voyage et les conditions dans lesquelles il devait s'effectuer. Le conseil a approuvé la décision prise par le gouvernement.

Le monde entier assistera attentif à ce mémorable événement. Nos vœux pour quelques jours au moins, le specta-